

QUESTIONS POSÉES PAR LA CGT POUR LE CCE DU 13 10 2016

I. **Volumes** : Quels seront les volumes de production, par variante, en 2016 et 2017, pour chaque site ?

Réponse :

➤ **Bourbon-Lancy** : « En 2016, l'activité a baissé de 10 % par rapport à l'année 2015. Le volume prévisionnel pour l'année 2016 serait de 39 276 moteurs. En 2017, le budget prévisionnel serait de 40 300 moteurs (CNH : -7% / IVECO : +6,3 % / FPT : -3% / AUTRES : - 8%) »

➤ **Garchizy** : « En 2016, l'activité a progressé de 16 % par rapport à l'année 2015. Le volume prévisionnel pour l'année 2016 serait de 2 526 moteurs auquel il faut ajouter 506 moteurs « long blocs » et 357 « short blocs ». Pour 2017, le volume sera de 4 823 moteurs soit une augmentation de 1 434 unités. »

II. **Moteurs gaz** : De nombreux camions et bus IVECO fonctionnent au gaz naturel. Est-ce que ces véhicules sont équipés de moteurs produits par FPT Bourbon-Lancy ?

Réponse : « Le moteur C8 Gaz est produit à Bourbon-Lancy, le C9 gaz en Chine sauf les culasses qui sont produites à Bourbon-Lancy et le C13 gaz à Bourbon-Lancy. Actuellement, 13 moteurs C13 gaz sont prévus pour 2016 et le volume pour l'année 2017 représenterait 2 000 moteurs. »

III. **Investissements** : Est-il envisagé des investissements, en 2017, sur les sites de Bourbon-Lancy et Garchizy ? Pour quel montant et pour quel type d'investissement ?

Réponse : « Nous ne sommes pas en mesure de vous répondre mais des investissements sont prévus. Nous vous donnerons les éléments lors de la prochaine réunion du CCE. »

IV. **Protection des données** : La Direction a affiché, récemment, dans ses panneaux une note relative au bouclier de protection des données des salariés. Ce document précise que les salariés doivent fournir, notamment, tout au long de leur emploi dans le groupe des données qui peuvent inclure des informations tels que : **Origine raciale ou ethnique, convictions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, appartenance à un syndicat, à la santé ou à des orientations sexuelles.** **Est-ce légal** ?

Réponse : « Non, ce n'est pas légal. Le texte a été corrigé sur le site internet le 4 octobre 2016 alors que la version papier qui a été affichée dans les panneaux direction n'a pas été modifiée. »

V. **Natixis** : Un magazine a publié une information concernant un scandale bancaire. La filiale Natixis du groupe BPCE (Banques populaires-Caisse d'Épargne) a, pendant plusieurs années, facturé des commissions occultes, cachés dans plusieurs contrats d'assurance vie ou PEA (Plan d'Épargne en Action). Des millions d'euros ont ainsi été soustraits en douce aux épargnants. Nous vous demandons de vérifier si des frais ont été prélevés sur le dos des salariés FPT et qui auraient permis d'alimenter des bénéfices cachés à la société de gestion Natixis Asset Management (NAM) ? Si tel est le cas, nous demandons les remboursements avec majorations ?

Réponse : « Nous allons transmettre, à qui de droit, au niveau du groupe. »